



Probleme de cloture avec 1 voisin

Par **kalicy**, le **15/05/2008** à **17:37**

nous avons fait construire dans un lotissement il y a plus d'1 an et nous sommes actuellement en train de faire les clotures. tout se passe bien sauf avec 1 voisin qui construit sa maison pour en faire une location. notre cloture se compose d'un muret+grillage+brise-vue, et elle est en limite de propriété.

pour eviter au voisin de faire une cloture, nous lui avons proposés de régler la moitié des frais, ce qu'il refuse. seulement il compte se rattacher dessus pour faire son muret perpendiculaire au notre.

pouvons nous lui refuser? on m'a dit que l'on était pas obligé de cloturer son terrain en lotissement et que l'on pouvait se raccorder aux murs des voisins si on va jusqu'a notre limite de propriété, est ce vrai? ou doit il laisser une certaine distance entre les 2 murets pour nous laisser libre accès afin de faire l'entretien?

maintenant, il veut faire venir un géometre pour verifier que notre mur est bien chez nous et ensuite faire un acte chez le notaire pour prouver qu'ils sont propriétaires de la moitié du mur si ils paient. Obligatoire ou pas? car ca fait des frais supplémentaires. tout ca pour un muret qui leur couterait 250 euros.

merci beaucoup pour votre réponse